

VILLE D'ALBERTVILLE



CATALOGUE DES INDEMNITÉS et VACATIONS

2024-2025

Conseil municipal du 3 juin 2024

SOMMAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Gardiennage des églises

Forêt communale

Coupes affouagères

SERVICES A LA POPULATION

Éducation

Participation aux classes de découvertes

GARDIENNAGE DES ÉGLISES

L'indemnité par gardien est fixée par la loi et réévaluée chaque année

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
- Gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice - Gardien ne résidant pas dans la commune	Indemnité actualisée conformément à la loi	Indemnité actualisée conformément à la loi

FORÊT COMMUNALE

COUPES AFFOUAGÈRES

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
- Indemnité par garant *	Indemnité actualisée annuellement sur la valeur de l'indice 100	

* Indemnité fixée par la délibération du conseil municipal du 19 décembre 1997

PARTICIPATIONS AUX CLASSES DECOUVERTES

Tarifs 2025 applicables du 1er septembre 2024

Participation par jour et par élève aux séjours	2024	2025
- Participation de la Ville aux séjours (au minimum 5 jours et au maximum 10 jours)		
. QF < à 420	20,00 €	20,00 €
. QF de 421 à 580	18,00 €	18,00 €
. QF de 581 à 705	16,00 €	16,00 €
. QF de 706 à 880	14,00 €	14,00 €
. QF de 881 à 1250	12,00 €	12,00 €
. QF > à 1251	9,00 €	9,00 €
- Participation de la Ville aux séjours courts (3 jours et 2 nuits)		
. QF < à 420	16,00 €	16,00 €
. QF de 421 à 580	14,00 €	14,00 €
. QF de 581 à 705	12,00 €	12,00 €
. QF de 706 à 880	11,00 €	11,00 €
. QF de 881 à 1250	10,00 €	10,00 €
. QF > à 1251	9,00 €	9,00 €